



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VILLEROY

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES

Par la soussignée, Joannie Lamothe, directrice générale, de la susdite municipalité :

Un avis de motion est donné par Mme Mélanie Faucher, qu'un règlement concernant la gestion des matières résiduelles sera adopté à la prochaine séance régulière du Conseil municipal.

DONNÉ à Villeroy le 10 juin 2021

Joannie Lamothe
Directrice générale